

**Vivere**

**ÉPREUVE ET  
AVORTEMENT  
GÉNÉTIQUES**

**XX**

**Vivere**

15, rue Principale Nord  
Montcerf-Lytton (Québec)  
Canada J0W 1N0  
Tél. : (819) 664-4909  
Télec. : (819) 771-1764

L'**épreuve génétique** consiste en plusieurs types de tests passés sur un enfant dans le sein de sa mère pour tenter d'évaluer s'il sera plus enclin que la norme à acquérir certaines maladies au cours de sa vie. Si les résultats montrent moindrement une quelconque possibilité, les médecins doivent recommander à la mère de **mettre fin à la vie de l'enfant** (« **avortement génétique** »). Cette approche comporte plusieurs aspects **tragiques** :

1. Les tests eux-mêmes comportent plusieurs **risques importants pour l'enfant** (fausse couche, handicaps et malformations) ;
2. Les résultats sont toujours sujets à interprétation et **ne prouvent aucunement** qu'un enfant a ou pourrait avoir une maladie ou un handicap ;
3. On décide systématiquement que le fait que l'enfant puisse en jour être malade ou handicapé lui **enlève son**

**droit à la vie**, et par le fait même on fait sentir aux personnes handicapées et malades déjà nées qu'il **vaut mieux être mort** que de vivre une vie comme la leur ;

4. L'**avortement** comporte plusieurs risques et conséquences importants pour la **mère**, et ce encore plus au moment où l'avortement génétique est pratiqué, soit à partir du **5<sup>e</sup> mois** de la grossesse.

Les études scientifiques qui appuient les affirmations ci-dessus sont présentées sur le site Web « [Droit-de-savoir : Avortement et Contraception Canada](http://www.droitdesavoir.org) », au [www.droitdesavoir.org](http://www.droitdesavoir.org).

Les risques et conséquences possibles de l'avortement **pour la mère** sont exposés dans notre dépliant « [Quelles sont les conséquences possibles de l'avortement ?](#) »